

	NOTE DE SERVICE		
	Destinataires : professionnels de l'APSA		
			Date d'application : 14/12/2020 Version : A

DEPISTAGE COVID-19 A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS EN RETOUR DE CONGES

Afin de renforcer la protection des personnes fragiles et d'assurer un dépistage massif des professionnels d'établissements médico-sociaux, l'ARS Nouvelle Aquitaine a attribué à l'APSA une dotation de tests antigéniques, dits tests rapides.

C'est pourquoi, l'APSA a fait le choix de proposer à tout professionnel titulaire ou remplaçant de se faire tester par test antigénique au retour des congés de Noël, **la semaine du 4 janvier 2021**, au sein du pôle soins des établissements suivants :

- CESSA/CESSHA ;
- FAM de la Varenne ;
- Foyer du Clos du Bétin.

Afin d'anticiper l'organisation du dépistage par les pôles soins, nous vous remercions de bien vouloir signaler à votre responsable hiérarchique votre intention de réaliser un test antigénique la semaine du 4 janvier :

avant le jeudi 17 décembre 2020.

Les modalités d'organisation de ces tests vous seront communiqués par vos directions de pôle par la suite.

Un résultat positif à ce test pourrait, en concertation avec l'ARS, impliquer un dépistage massif (professionnels + résidents) de l'ensemble de l'établissement par test PCR.

Un résultat négatif à ce test ne dispense pas du respect des gestes barrières.

D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Directeur Général
Philippe HUELVAN

